

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2019

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, LE LUNDI 16 DÉCEMBRE 2019 À 20:00 HEURES :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MONSIEUR

RENALD CHÉNEVERT MAIRE

MADAME ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRESENTS :

JACQUES BLANCHARD	siège 1	VICKY BOMBARDIER	siège 2
PIERRE TÉTRAULT	siège 3	JIMMY ROYER	siège 4
JULIEN BUSSIÈRES	siège 6		

ABSENT :

DANY ST-AMANT siège 5

Était également présente : Karine Boucher, directrice générale
et greffière adjointe

ORDRE DU JOUR

1. **AVIS DE MOTION – DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 617 – RÈGLEMENT CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2020**
2. **RÉNOVATIONS DE L'HÔTEL DE VILLE
AUTORISATION DE PAIEMENT DU CERTIFICAT NO 5**
3. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

364-19-12-16

AVIS DE MOTION – DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 617 – RÈGLEMENT CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2020

Monsieur le conseiller Julien Bussières donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil, le règlement intitulé : "**RÈGLEMENT 617 CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2020**", sera présenté pour adoption

Monsieur le conseiller Julien Bussières dépose et présente le projet de règlement.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption.

Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil et dans la salle du Conseil, le tout conformément à la loi. De plus, celui-ci peut être consulté au bureau de la ville de Valcourt et accessible sur le site internet de la Ville.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

365-19-12-16

RÉNOVATIONS DE L'HÔTEL DE VILLE
AUTORISATION DE PAIEMENT DU CERTIFICAT NO 5

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise le trésorier à émettre le paiement du décompte progressif no 5 à l'entrepreneur Les Constructions Clément Robert relativement aux travaux de rénovations de l'Hôtel de Ville, tel que recommandé par monsieur Jean Mailhot, architecte, le 18 décembre 2019 au montant de 77 754.41 \$ (taxes non incluses).

ADOPTÉE

366-19-12-16

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée;

La séance est levée à 20 :10 heures.

ADOPTÉE

Renald Chênevert, Maire

Karine Boucher, directrice générale et greffière adjointe